



# **SAINT-JUST-LA-PENDUE**

**Bulletin Municipal**  
**Décembre 2012**



## LE MOT DU MAIRE

Une année s'efface, une nouvelle ouvre ses portes. Avec le bulletin municipal nous baissons donc le rideau 2012. C'est aussi le moment, comme le veut la coutume, de m'adresser à vous afin de faire le bilan de l'exercice écoulé et vous faire part des projets pour le futur.

J'ai parfois l'impression de me répéter, mais force est de constater que la crise est toujours là, qui s'amplifie, et frappe durement les plus démunis. Le chômage semble être devenu un mal incurable, le cancer qui ronge notre société, et le nombre de sans-emploi a augmenté sans interruption depuis seize mois pour dépasser le seuil de trois millions en cette fin d'année.

Il est dommage en cette période difficile de voir depuis plus d'un an, les responsables nationaux s'entredéchirer au sein de leurs propres familles politiques plutôt que de mettre en commun leur énergie au service du pays, de penser à leur propre égo plutôt qu'à l'intérêt national. Décidemment, l'histoire contemporaine ressemble en tous points à celle de ces irascibles, comiques, mais aussi sympathiques Gaulois, si bien caricaturés dans une célèbre bande dessinée. C'est peut-être la thérapie mise au point par tous ces prétendants à la plus haute fonction, pour entretenir l'humour et le moral des Français en cette période d'inévitable morosité ?

Heureusement, cet été, au milieu de ces chamailleries, les athlètes français, volontaires et soudés, ont récolté 34 médailles aux Jeux Olympiques de Londres, et par 11 fois nous ont fait partager leur émotion en écoutant « la Marseillaise ».

Sur le plan local, nos réalisations auront tourné autour de la réfection de l'ancienne école maternelle : la bibliothèque municipale fonctionne aujourd'hui avec son point multimédia et de nouveaux horaires plus adaptés. Les travaux sont terminés dans la salle d'évolution qui sera mise à disposition du club de l'amitié et du Relais local d'Assistance Maternelle lorsque la réhabilitation de l'ancienne salle de réunions sera terminée au printemps prochain.

Par ailleurs, la modernisation de l'éclairage public est en cours en cette fin d'année et devrait nous permettre de diminuer sensiblement la facture d'énergie électrique. Le lotissement du Crêt sera équipé à titre expérimental du système à « LED » et probablement utilisé dans nos futurs lotissements.

Le permis de construire pour l'extension du groupe scolaire nous a été accordé le 27 novembre dernier et le projet aboutira donc en 2013.

Les élus travaillent sur le programme de la nouvelle station d'épuration et les réfections de la rue de Lyon, de la toiture de l'église ainsi que le changement du chauffage, le renforcement de l'isolation et la restauration du sol de la salle polyvalente seront inscrits dans un COCS (Contrat Communal Simplifié), parcours obligatoire afin d'être subventionnés, et devront se réaliser sur trois ans.

En effet, le temps de l'opulence est derrière nous et les subventions accordées par le Conseil Général, confronté à des dépenses sociales de plus en plus élevées, sont distribuées aujourd'hui avec parcimonie comme celles de l'Etat qui réduira ses dotations de 750

millions d'Euros en 2014, ainsi qu'en 2015. Les finances locales, à n'en pas douter, seront de plus en plus étreintes, de plus en plus difficiles à gérer, et les élus locaux devront choisir entre mener à bien uniquement les projets nécessaires, indispensables, souhaités par les contribuables, ou tout simplement diminuer les dépenses de fonctionnement. Dans ce dernier cas, la théorie de la mutualisation par l'intercommunalité devrait selon certains les faire baisser, mais en pratique, cela est reconnu : c'est rarement le résultat obtenu, mais

très souvent l'inverse. Il en découle des créations de postes et le recul de la responsabilité.

Face à la situation de crise que nous traversons et dont nul ne peut présager de la fin, les élus locaux seront confrontés à de grandes difficultés, ils devront faire preuve de réalisme et de rectitude dans les mois, les années à venir. C'est pourquoi, avec l'équipe municipale qui m'entoure, si nous poursuivons pour 2013 nos objectifs, l'efficacité n'empêchera pas de faire preuve d'encore plus de rigueur dans la gestion financière.

Mais aujourd'hui, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, profitons de l'instant présent, prenons le temps d'apprécier les moments de bien-être en famille, avec nos proches, nos amis.

Je souhaite que l'année 2013 nous apporte la sagesse, la prospérité et la paix, et permette à tous ceux qui sont dans la peine ou dans la solitude de trouver le chemin de l'espoir.

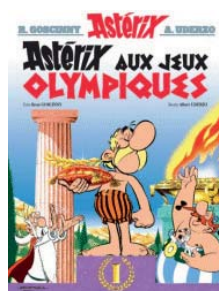


*Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer.*

*Beaumarchais.*



LA ZIZANIE : « questions pour 6 champions ! »



ASTERIX AUX J.O. : « 34 médailles... des héros ! »



LE COMBAT DES CHEFS : « des chiffres et des lettres : je compte, tu recomptes, ils décomptent... »

## COMMISSION DES FINANCES

Les finances des collectivités locales vivent une période pour le moins mouvementée.

Après la suppression de la taxe professionnelle, après une année 2010 de transition, après une première application du nouveau dispositif fiscal en 2011, les communes, en tout cas celles du canton de St-Symphorien-de-Lay, sont entrées le 1<sup>er</sup> janvier 2012 dans l'ère de la Fiscalité Professionnelle Unique instaurée par la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône.

Première conséquence : la CoPLER perçoit, en lieu et place des communes, la cotisation foncière des entreprises (C.F.E.), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (I.F.E.R.), la taxe additionnelle sur le foncier non-bâti (T.A.F.N.B.), la part salaires de la Dotation forfaitaire.

Deuxième conséquence : en contrepartie, la CoPLER reverse aux communes membres une attribution de compensation égale aux produits perçus en 2011 à la place des communes. Cette attribution de compensation sera, au mieux, figée dans le temps à son niveau de 2011 et pourra évoluer à la baisse en cas de transfert de compétences, donc de charges, des communes à la CoPLER.

Troisième conséquence : les conseils municipaux ne maîtrisent désormais plus que les taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non-bâti.

Quatrième conséquence : le contribuable lambda, d'après les remarques entendues ici ou là, comprend de moins en moins « qui fait quoi avec son argent » pour reprendre une expression populaire. On ne saurait vraiment l'en blâmer...

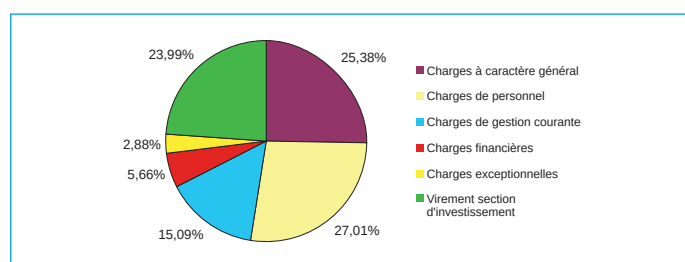
### NOS IMPÔTS

| Taxe                                                                      | 2011      |                  |                              | 2012      |                |                |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------|------------------------------|-----------|----------------|----------------|
|                                                                           | Base      | Taux             | Produit                      | Base      | Taux           | Produit        |
| Habitation                                                                | 1 416 000 | 16,05            | 227 268                      | 1 474 000 | 16,37          | 241 294        |
| Foncier bâti                                                              | 1 278 000 | 13,48            | 172 274                      | 1 345 000 | 13,77          | 185 207        |
| Foncier non bâti                                                          | 63 700    | 35,15            | 22 391                       | 64 500    | 35,57          | 22 943         |
| C.F.E.                                                                    | 433 500   | 19,89            | 86 223                       | /         | /              | /              |
| <b>SOUS-TOTAL</b>                                                         |           |                  | 508 156                      |           |                | 449 444        |
| C.V.A.E.                                                                  |           |                  | 49 756                       |           |                | /              |
| I.F.E.R.                                                                  |           |                  | 3 060                        |           |                | /              |
| D.C.R.T.P.                                                                |           |                  | 45 710                       |           |                | 44 321         |
| F.N.G.I.R.                                                                |           |                  | 79 322                       |           |                | 80 481         |
| Taxe additionnelle FNB                                                    |           |                  | 641                          |           |                | /              |
| Attribution de compensation versée par la Copler (hors part salaires DGF) |           |                  | /                            |           |                | 140 476        |
| <b>TOTAL</b>                                                              |           |                  | <b>686 645</b>               |           |                | <b>714 722</b> |
| <b>■ LA DETTE DE LA COMMUNE</b>                                           |           |                  |                              |           |                |                |
| – au 1 <sup>er</sup> janvier 2012                                         | :         | 1 574 096        | <i>Annuité payée en 2012</i> |           |                |                |
| – prêt investissements 2012                                               | :         | 0                | – charge d'intérêts          | :         | 67 906         |                |
|                                                                           |           |                  | – remboursement du capital   | :         | 160 830        |                |
| <b>Total</b>                                                              |           | <b>1 574 096</b> | <b>Total</b>                 |           | <b>228 736</b> |                |
| – capital remboursé en 2012                                               | :         | 160 830          | – intérêts ligne trésorerie  | :         | 3 052          |                |
| – dette au 31/12/12                                                       | :         | 1 413 266        |                              |           |                |                |

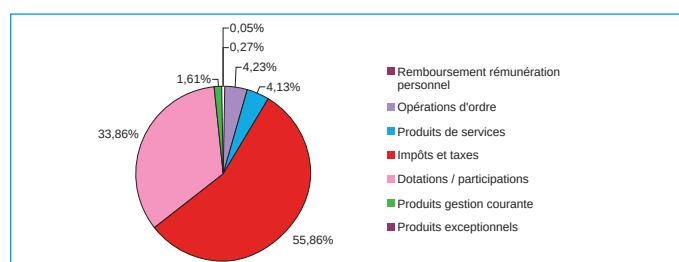
### BUDGET 2012 : LE FONCTIONNEMENT

| DÉPENSES                            |                  | RECETTES                               |                  |
|-------------------------------------|------------------|----------------------------------------|------------------|
| – Charges à caractère général       | 318 310          | – Remboursement rémunération personnel | 3 360            |
| – Charges de personnel              | 338 750          | – Opérations d'ordre                   | 53 011           |
| – Charges gestion courante          | 189 250          | – Produits des services                | 51 800           |
| – Charges financières               | 70 960           | – Impôts et taxes                      | 700 701          |
| – Charges exceptionnelles           | 36 111           | – Dotations / participations           | 424 724          |
| – Virement section d'investissement | 300 969          | – Produits gestion courante            | 20 154           |
|                                     |                  | – Produits exceptionnels               | 600              |
| <b>Total</b>                        | <b>1 254 350</b> | <b>Total</b>                           | <b>1 254 350</b> |

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## BUDGET 2012 : L'INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

|                                   |                     |
|-----------------------------------|---------------------|
| – Solde 2011 reporté              | 296 848,67          |
| – Opérations d'ordre              | 53 011,00           |
| – Capital des prêts               | 160 830,00          |
| – Crèche                          | 4 715,00            |
| – Voirie 2012                     | 60 135,00           |
| – Reste à réaliser 2011           | 4 234,71            |
| – Extension groupe scolaire       | 332 500,00          |
| – Maison des associations         | 44 634,61           |
| – Sanitaires place de la Chapelle | 51 789,00           |
| <b>Total</b>                      | <b>1 008 697,99</b> |

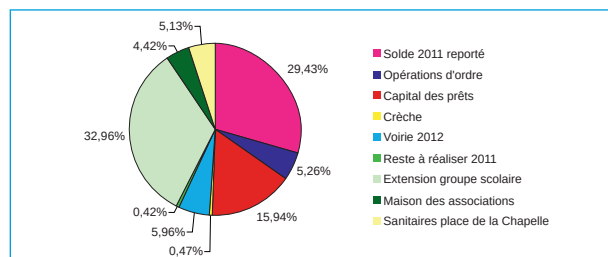
### RECETTES

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| – Virement du fonctionnement   | 300 969,00 |
| – Excédent fonctionnement 2011 | 272 596,74 |
| – FC.TVA                       | 70 632,25  |
| – Subventions                  | 140 853,00 |
| – Reste à réaliser 2011        | 25 040,00  |
| – Prêt                         | 198 607,00 |

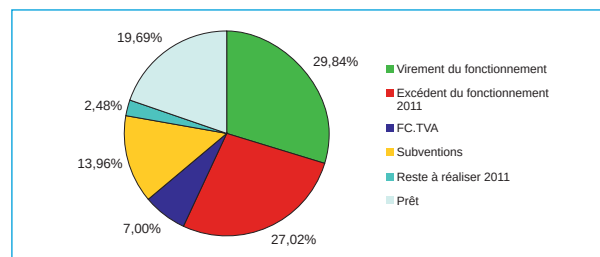
### Total

**1 008 697,99**

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



## DOTATIONS ET RECETTES FISCALES DE LA COMMUNE 2011 ET 2012 (en €uros)

|                                                                         | ANNEE 2011 |                |                                                                                                           | ANNEE 2012                  |                |                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------|------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                         | Taux       | Recettes       |                                                                                                           | Taux                        | Recettes       |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Taxe Habitation                                                         | 16,05%     | 227 268        | Ces quatre taxes étaient votées et maîtrisées par la commune.                                             | 16,37%                      | 241 294        | Seules ces trois taxes sont votées et restent maîtrisées par la commune.                                                                                                                                                                         |
| Taxe Foncière propriété bâtie                                           | 13,48%     | 172 274        |                                                                                                           | 13,77%                      | 185 207        |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Taxe Foncière propriété non bâtie                                       | 35,15%     | 22 391         |                                                                                                           | 35,77%                      | 22 943         |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Cotisation Foncière des Entreprises                                     | 19,89%     | 86 223         |                                                                                                           |                             |                |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Total impôts locaux</b>                                              |            | <b>508 156</b> |                                                                                                           |                             | <b>449 444</b> |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dotation Compensation T. Profession.                                    |            | 45 710         | Ces différentes dotations étaient calculées par les services fiscaux et versées directement à la commune. |                             | 44 321         | Encaissées directement par la Commune soit un total de 739.001                                                                                                                                                                                   |
| Garantie Individuelle de Ressources                                     |            | 79 322         |                                                                                                           |                             | 80 481         |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dotation Globale de Fonctionnement                                      |            | 246 814        |                                                                                                           |                             | 164 755        |                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                         |            |                |                                                                                                           | DGF 2012 (164 755 + 81 309) | 81 309         | Aujourd'hui, ces dotations sont toujours calculées par les services fiscaux, mais versées à la COPLER qui nous les restitue sous forme d'une recette figée correspondant à l'année 2011 ; les nouvelles recettes étant conservées par la COPLER. |
| Taxe additionnelle Foncier Non Bâti                                     |            | 641            |                                                                                                           |                             | 657            |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Impôt Forfaitaire sur les Réseaux                                       |            | 3 060          |                                                                                                           |                             | 3 060          |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Cotisation sur la Valeur Ajoutée                                        |            | 49 756         |                                                                                                           |                             | 49 756         |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales (nouvelle dotation) |            |                |                                                                                                           |                             | 4 191          |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Allocation réduction recettes T.P.                                      |            |                |                                                                                                           |                             | 768            |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) 2012                       |            |                |                                                                                                           |                             | 86 235         |                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Total des recettes encaissées directement par la Commune.</b>        |            | <b>933 459</b> |                                                                                                           |                             | <b>964 977</b> | <b>Total des recettes encaissées par la commune.</b>                                                                                                                                                                                             |

Depuis le passage à la F.P.U. (Fiscalité Professionnelle Unique) en 2011, contre notre gré, les dotations encaissées par la COPLER et reversées ensuite aux communes sont figées, les recettes supplémentaires étant acquises par la COPLER. Des baisses sur ces dotations peuvent être envisagées dans le cas où nous serions contraints et forcés à céder de nouvelles compétences à la COPLER, ou si de grosses entreprises quittaient le territoire intercommunal. D'autre part, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est aussi versée partiellement à la COPLER, elle aussi, figée jusqu'en 2013, elle sera revue à la baisse dès 2014 pour toutes les collectivités sur décision de l'Etat. Par conséquent, il est important de souligner que notre commune aujourd'hui ne maîtrise plus que les trois taxes suivantes : Taxe d'Habitation, Taxe Foncière et Taxe sur le Foncier Non Bâti. Comme nous l'avions annoncé dès sa mise en place l'année dernière, le passage à la F.P.U. et la remise en cause des dotations de l'Etat ne seront donc pas sans conséquence sur notre autonomie financière future.

**Recettes encaissées directement.**  
**SEULES RECETTES VOTEES ET MAITRISEES PAR LA COMMUNE.**

**Recettes figées sur la base de 2011 et restituées par la COPLER.**  
 Nous ne connaissons plus les recettes correspondantes à St-Just.  
**RECETTES LES PLUS RISQUEES CAR ELLES DEPENDENT D'UNE PART DE L'ETAT ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.**

**Le taux de la C.F.E. est fixé depuis 2012 par la COPLER**  
 Nous ne connaissons plus les recettes correspondantes à St-Just.  
**RISQUEE, DEPRECIABLE DANS LE TEMPS CAR ENCAISSEE PAR LA COPLER, LA RECETTE QUI NOUS EST REVERSEE EST FIGEE.**



## COMMISSION VOIRIE

### Investissement

Depuis le début de la présente mandature en 2008, 515 000 € ont été investis dans l'amélioration de la voirie communale sur divers secteurs de la commune.

Cette année, après une première tranche réalisée en 2011, une deuxième et dernière section de la rue des Frères et une première partie du chemin de Météranges ont fait l'objet d'une réfection en enrobé à chaud pour un montant de 60 135 € TTC.

L'entreprise Eurovia a été retenue pour ces travaux, financés à hauteur de 17 279 € par le Conseil Général de la Loire.

L'année 2012 a été jalonnée de tout un panel d'actions, certes peu spectaculaires, mais nécessaires à la bonne conservation de la voirie, entre autres une campagne d'enrobé à froid, mais aussi le fauchage des accotements et le taillage des haies utiles à la sécurité et à la commodité de passage sur les diverses voies.

### Autoroute A 89 : travaux connexes

En parallèle à la construction de l'A 89, une opération d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) a été ordonnée par le Conseil Général de la Loire et soumis à enquête publique fin 2012.

Dans ce cadre-là, un projet de modifications du plan de voirie (suppression, création de chemins ruraux, élargissement de certaines voies rurales) situé dans le périmètre de l'AFAF a été élaboré.

Pour l'essentiel, il est désormais acté que le chemin reliant la route de Néronde, à hauteur du pont de Pomeys, au hameau de Turin sera élargi et le financement pris en charge par la société ASF.

### Stationnement et sécurité

Il y a évidemment beaucoup d'usagers aux abords de l'école au moment de l'entrée ou de la sortie des élèves.

Même si des entorses aux règles de stationnement peuvent éventuellement être tolérées très ponctuellement, le stationnement sur la « banane » située devant le groupe scolaire et au droit de la caserne des pompiers est absolument prohibé.



Rue des Frères.

## COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Bassin de rétention route de Chirassimont

Ce bassin de rétention d'eaux pluviales, particulièrement dégradé, a fait l'objet d'une remise en état sur la base d'une étude réalisée par le cabinet d'ingénierie Sotrec. L'entreprise Leschel et Millet TP a réalisé l'opération pour un montant de 50 420 € HT.

### Eclairage public

L'ensemble des lampes à vapeur de mercure équipant l'éclairage public de la commune a été changé cette fin d'année.

Outre le fait qu'une directive européenne prévoit le bannissement de ce type de lampes pour 2015, elles sont particulièrement énergivores.

Ainsi, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire, qui a préparé le dossier technique et assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, estime que le remplacement de ces lampes diminuera de 50 % la consommation électrique tout en améliorant le niveau d'éclairement.

La participation financière de la commune pour ce projet est estimée à 60 000 €.

### Station d'épuration

Notre station d'épuration à boues activées, en fonctionnement depuis le début des années 1970, est obsolète.



Réaménagement à la maison des associations.

Si une étude sur la nouvelle filière d'épuration avait été réalisée en 2007, le projet avait été mis entre parenthèses pour des raisons budgétaires.

Il devient cependant aujourd'hui nécessaire, à la demande de l'Agence Régionale de la Santé, de réactiver ce dossier.

Une première étape vient d'être franchie cette fin d'année avec le choix du cabinet Sotrec Ingénierie pour assurer la maîtrise d'œuvre de la construction d'une nouvelle station d'épuration qui sera de type « filtres plantés de roseaux ».

### Maison des associations

Le site de l'ancienne école maternelle, 63 rue du 11 Novembre, va abriter la maison des associations.

L'espace dédié au centre de loisirs sans hébergement est opérationnel depuis fin 2011. La salle réservée au club de l'amitié est terminée ainsi que la bibliothèque qui a investi les nouveaux locaux au printemps 2012. Il reste encore la partie « ancienne salle de réunions » à réhabiliter, qui sera mise à disposition des associations pour leurs réunions.

Les travaux sont en grande partie réalisés par le personnel communal.

### Entretien

La commune est propriétaire d'environ 1 hectare de bâtiments divers.

Chaque année, un budget, estimé entre 25 et 35 000 €, est consacré à l'entretien de ce patrimoine réalisé par différentes entreprises artisanales mais aussi par le personnel. Cette année notamment, les portails de l'église ont été restaurés, opération qui a demandé soin et patience à notre agent communal.

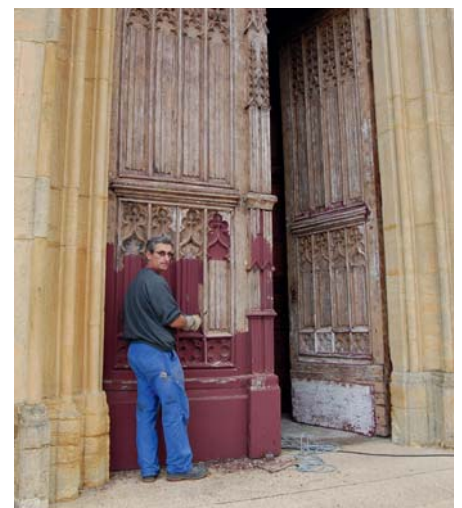
### Projets

L'ouverture de la 8<sup>e</sup> classe ayant été confirmée en septembre 2012, le conseil municipal a pris la décision d'engager une extension du groupe scolaire.

Si le permis de construire a bien été délivré fin novembre, le montage financier de ce projet n'est pas encore bouclé à l'heure où nous mettons le bulletin sous presse. Néanmoins, l'objectif reste bien une ouverture de cette classe supplémentaire à la rentrée scolaire 2013/2014 ou pour les vacances de la Toussaint.

Une première ébauche d'extension du lotissement La Luminière avait été élaborée en 2008, projet mis en attente depuis.

Le conseil municipal a relancé l'opération et un permis d'aménager de 5 lots sur le terrain situé au nord du lotissement actuel a été déposé cette fin d'année.



Réfection des portes de l'église.

## COMMISSION VIE QUOTIDIENNE ET SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

La commune a beaucoup investi ces dernières années en direction de la petite enfance : école, crèche, garderie, centre de loisirs.

Reste que la légitimité de ces investissements ne peut s'apprécier que par l'intensité d'utilisation de ces lieux de vie.

Ainsi, du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 août 2012, 152 enfants représentant 109 familles ont utilisé au moins une fois :

- soit le service de la garderie périscolaire qui accueille les élèves de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h,
- soit le centre aéré qui fonctionne chaque mercredi en période scolaire de 7 h 30 à 18 h,
- soit le centre aéré sans hébergement organisé pendant les vacances scolaires de février, Pâques, d'été et de la Toussaint.

De même, la crèche, depuis sa mise en service en 2010, ouverte aux enfants de 0 à 4 ans de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, constate un taux de fréquentation de 65 %. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, une quarantaine d'enfants de 30 familles ont été accueillis à la crèche régulièrement ou occasionnellement.

Rappelons que cette structure est gérée par l'association Les P'tits Milous qui emploie une

éducatrice de jeunes enfants, deux auxiliaires puéricultrices, deux CAP petite enfance et un agent de service.

L'équipement de la crèche a été complété cette année par la mise en place de jeux extérieurs à la plus grande joie des enfants.

Si 23 élèves ont quitté définitivement l'école primaire en juin 2012, avec un dictionnaire offert par la commune pour les accompagner durant leur cycle secondaire, 21 élèves de 3 ans ont connu pour la première fois le plaisir (et surtout l'émotion) de la rentrée scolaire.

194 élèves, répartis en 8 classes, fréquentent donc assidument le groupe scolaire et participent, n'en doutons pas, avec intérêt et attention aux cours délivrés par le personnel enseignant.

70 à 80 élèves en moyenne profitent du restaurant scolaire, un nombre en augmentation.

Depuis la rentrée de septembre 2012, les élèves de 3 ans sont admis à la cantine et disposent d'un mobilier

adapté à leur morphologie. Les 2 services sont assurés par une équipe composée de 5 personnes.

Les menus et les rapports de réunions de la commission en charge de ce service peuvent désormais être consultés sur le site internet de la commune.

Une vingtaine d'élèves utilisent le ramassage scolaire (dont la ligne Croizet - St-Just) desservant le groupe scolaire.

Un abribus a été installé lieudit Les Treyves, essentiellement pour les élèves utilisant le service en direction des collèges de Balbigny ou Feurs.



Jeux pour les enfants de la crèche.

## COMMISSION ENVIRONNEMENT ET ANIMATION

### Site internet

[www.saint-just-la-pendue.fr](http://www.saint-just-la-pendue.fr) : telle est l'adresse du site internet officiel de la commune présenté au public le 29 septembre dernier.

La programmation de l'ensemble du site a été confiée à l'agence de communication roannaise Oz média.

La gestation du site a été un peu plus longue que prévue car il a bien fallu alimenter les différentes rubriques, une opération qui a nécessité beaucoup de travail.

Ce site internet se veut être le miroir et la vitrine de la commune avec, comme mission essentielle, la transmission de multiples informations.

Ce site est évolutif et toutes les suggestions tendant à son amélioration seront les bienvenues.

Depuis l'ouverture du site le 29 septembre jusqu'à fin novembre, 433 internautes ont découvert le site pour 5 340 pages vues.



Pestacle pour les enfants.

### Animation

La commune a accueilli fin août une séance de cinéma en plein air dans l'enceinte du groupe scolaire : malgré une météo très incertaine, le film « La guerre des boutons » a attiré 72 cinéphiles.

Par contre, on peut être relativement déçu du peu de fréquentation au « pestacle » destiné aux plus jeunes donné au mois d'avril à la salle polyvalente par le groupe Noces.

La commission perpétue l'organisation de festivités traditionnelles dont le succès ne se dément pas : 110 convives au repas

des anciens et autant à la galette des rois témoignent de l'intérêt porté par les « anciens » à ces rendez-vous conviviaux.

Le calendrier des manifestations 2013 a été établi par les présidents des différentes associations locales : la cinquantaine d'animations diverses prévues montrent la vitalité des associations, d'autant plus méritoire que le rôle de bénévole est tout sauf une sinécure.

On ne peut d'ailleurs que se réjouir lorsqu'une nouvelle activité est proposée aux habitants, comme la toute nouvelle association Milans danse qui a bénéficié d'une subvention communale de « lancement » de 500 €.

### Tri sélectif : persévérons...



Réunion avec les Présidents de Société.



## ASSOCIATION ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

Espoir-Santé-Harmonie, créée en 1990 par son fondateur Gérard Desmurs, a pour objectif de récolter des fonds pour aider les centres de soins du Roannais en offrant du matériel de dépistage et de confort au profit des malades atteints du cancer.

Pour Espoir-Santé-Harmonie, l'année 2012 qui se termine nous aura permis de financer pour 23 442 € de matériels en faveur des malades du Roannais, dont un humidificateur et un aéro-sol d'une valeur de 2 150 € pour votre hôpital local, avec la participation de l'association Les Chèvres Casamontoises de Chirassimont.

Nous aidons le professeur Pocard qui travaille sur la récidive du cancer colorectal.

Chaque année, nous organisons une exposition de peinture au profit de « A chacun son

Everest » qui s'occupe d'enfants atteints de cancer ou de leucémie.

Notre foire bio et notre marche 2012 à St-Just n'ont pas été un grand succès, la pluie et le froid ayant découragé les randonneurs.

Je profite de ce bulletin pour remercier tous les Sanjustois qui nous aident pour que notre marche soit une réussite car, sans cette formidable équipe, nous ne pourrions réaliser cette journée d'exception.

On ne peut passer sous silence la belle prestation de l'Harmonie de St-Just et de l'association Rayon de Soleil qui nous ont offert, pour notre plus grand plaisir, un très beau concert dont le bénéfice a été reversé à notre association.

C'est grâce à la mobilisation de tous, bénévoles, particuliers, associations sportives ou

culturelles, subventions des mairies, que nous pouvons soutenir et soulager les malades atteints du cancer en Roannais.

Espoir-Santé-Harmonie vous souhaite une bonne année. Que 2013 vous apporte santé, joie et bonheur.



L'équipe de bénévoles.

### MANIFESTATIONS 2013

- En janvier : les 20 ans des galettes de l'Espoir.
- 12 janvier : l'heure de la cloche a sonné par la troupe Les Gargantextes, salle des Halles à Charlieu.
- 24 mars : trophée de golf à Champlong - Villerest.
- 27 mars : conférence, salle Fontalon, par le professeur Pocard.
- 13 et 14 avril : foire Bio et Nature, salle polyvalente à St-Just-la-Pendue.
- 14 avril : marche Bio en Val de Gand à St-Just-la-Pendue.
- Du 14 au 24 juin : exposition de peinture au profit de « A chacun son Everest », salle de l'Orangerie à Le Coteau.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

63, rue du 11 Novembre - 42540 ST-JUST-LA-PENDUE

### Permanences :

**Mercredi et vendredi de 16 h à 18 h – Samedi de 10 h à 12 h (sauf dernier du mois)**

En mai, la bibliothèque a quitté son local exigu, pour un espace de 80 m<sup>2</sup>, clair et fonctionnel.

### Consultation sur place

De documents et accès à internet gratuits et libres d'accès lors des permanences.

Enfants comme adultes peuvent même venir s'asseoir et lire, des fauteuils sont à leur disposition.

### Emprunts des livres

Ils sont soumis à cotisation : 5 € / an / famille.

### Que trouve-t-on dans les rayons ou bacs ?

*Jeunes enfants :*

Livres cartonnés et albums.

*Enfants :*

Albums, BD, romans, contes, magazines, documentaires (histoire – géographie – sciences – cuisine – travail manuel – jardinage...).

*Adultes :*

Romans (de terroir, historiques, policiers, de science-fiction...), magazines.

Documentaires (histoire – géo – société – cuisine – jardinage – travaux manuels – biographies – loisirs...).

La semaine avant les vacances de la Toussaint, 7 classes de l'école sont venues visiter la bibliothèque municipale avec pour thème « Les sorcières ».

Des cours d'initiation à l'informatique et internet ont accueilli une douzaine de participantes en octobre et novembre.

Un film-reportage « Océan Indien... à l'ombre des manguiers » sera projeté le vendredi 25 janvier dans la salle d'animation, en présence de son auteur Gilles Hubert.



Réunion à la bibliothèque du 30 août 2012.

*Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui contre des heures délicieuses.*

*Montesquieu.*

## SYNDICAT DES EAUX DU GANTET

Le syndicat vient d'engager des travaux d'optimisation de l'interconnexion de son réseau d'eau potable avec celui du syndicat Rhône-Loire-Nord.

S'il existe déjà une interconnexion entre les deux syndicats, elle ne permet de couvrir qu'une partie du territoire du Gantet avec une fourniture d'eau limitée à 400 m<sup>3</sup> / jour.

L'objectif de l'opération consiste à assurer l'alimentation de tous les abonnés du Gantet, en cas de panne de la station de traitement ou de pollution du barrage d'Echanssieux, par la fourniture de 1 000 m<sup>3</sup> / jour suffisante pour couvrir les besoins actuels et futurs.

Les travaux, commencés en septembre, consistent, schématiquement, à poser environ 3 kilomètres de canalisations afin de raccorder l'interconnexion existante au réservoir d'Echanssieux. Des aménagements sont aussi nécessaires sur certains ouvrages (stations de

pompes, réservoirs) situés sur le territoire de Rhône-Loire-Nord.

Il faut noter qu'au terme de cette opération, le Gantet pourra, si besoin, alimenter une petite partie du territoire couvert par Rhône-Loire-Nord.

La réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise SADE pour un montant de 325 000 € HT.

### Tarif de la part syndicale de l'eau

Le comité syndical, compte-tenu de la situation financière équilibrée actuelle, a décidé à l'unanimité de ne pas appliquer d'augmentation à la part syndicale qui restera donc fixée, pour l'exercice octobre 2012/octobre 2013, à 43,20 € HT pour la prime fixe, à 1,13 € HT le m<sup>3</sup> consommé et à 0,10 € HT le m<sup>3</sup> au titre des provisions.

La part revenant à la SAUR augmentera par application de la formule de révision figurant au contrat d'affermage.

### Pour contrôler votre consommation d'eau

La SAUR propose un système, présenté succinctement ci-dessous, qui vous permet de suivre quotidiennement votre consommation d'eau et éviter ainsi de mauvaises surprises...

Pour tous renseignements concernant l'installation de ce dispositif, n'hésitez pas à contacter la SAUR – agence de St-Germain-Laval – tél. : 04.77.65.40.33.

**DOMOVEILLE® VISION**  
**est fait pour vous !**



Ce dispositif Saur vous permet un suivi de vos consommations à domicile, vous alerte en cas de fuite, et permet le relevé de votre compteur à distance.

**VOUS CONTRÔLEZ VOTRE CONSOMMATION JOUR APRÈS JOUR, DE CHEZ VOUS**

Une fuite cachée, un robinet qui goutte, un mince filet d'eau sur une chasse d'eau peuvent rapidement alourdir votre facture d'eau. Domoveille® Vision détecte jour après jour les anomalies de consommation et vous évite toute surconsommation importante liée à une fuite non visible.

## CENTRE HOSPITALIER FERNAND MERLIN

La place du Centre Hospitalier de St-Just-la-Pendue au sein du territoire de santé du roannais est importante.

L'activité développée par l'hôpital correspond aux besoins de proximité des habitants du territoire. Elle participe aussi au dégagement des établissements de court séjour (C.H. de Roanne, clinique du Renaiss, C.H. de Feurs...) et également à la prise en charge des patients en état végétatif chronique.

Le Centre Hospitalier de St-Just-la-Pendue a la structure suivante :

- 8 lits de SSR (Soins de Suite et Réadaptation), taux d'occupation de 88 % - la durée moyenne de séjour en SSR est de 25 jours.
- 4 lits d'EVC (Etat Végétatif Chronique), taux d'occupation de 100 %.
- 82 lits d'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes), taux d'occupation de 99 %.
- 14 places d'accueil de jour (taux d'occupation de 91 %).

Le Centre Hospitalier emploie plus de 100 agents au 30 novembre 2012 (101 fiches de paye pour 81,30 équivalent temps plein).

Au cours de cette année, l'établissement a préparé un dossier d'extension de 4 lits pour son secteur EVC. Ce projet permettrait de satisfaire de nombreuses demandes d'admission dans le cadre de la proximité.

L'établissement va engager pour son secteur EHPAD, dans le courant 2013, une opération d'agrandissement et de restructuration de la structure, l'objectif essentiel étant de supprimer les chambres à deux lits, celles-ci représentant en terme de résidents 35 % de la population hébergée.

Cette année, les résidents ont pu participer, dans le cadre de l'animation :

- aux différents repas à thème (barbecue, alsacien, beaujolais et de Noël),
- aux goûters festifs animés par des intervenants extérieurs, tels que la Chorale de Fourneaux et l'Amicale Alsace Lorraine de Roanne,
- à une sortie au restaurant à Fourneaux,
- à un pique-nique au Lac des Sapins à Cublize,
- à la kermesse organisée par l'association des bénévoles « Soleil d'Automne ».

Cette année a vu le départ à la retraite de M. Jean-Paul Dumas, directeur, et l'arrivée de son successeur Mme Evelyne Dufresse, le 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Un pot de départ était organisé à la salle polyvalente de St-Just-la-Pendue le 14 septembre 2012 en l'honneur de M. Jean-Paul Dumas pour le remercier de tout le travail qu'il a accompli sur l'établissement et pour son dévouement au service public.



La Directrice et le personnel administratif.



Le conseil de surveillance.

## ERDF VOUS INFORME

ERDF a mis en place un nouveau service gratuit « prévention travaux » qui offre la possibilité à chaque abonné qui en fait la demande d'être alerté en amont par e-mail des coupures d'électricité pour travaux programmés.

L'information transmise, par mail 15 jours avant les travaux, concernera leur nature, leur localisation et les plages des horaires de coupure.

Le client peut ainsi anticiper et s'organiser.

Inscription à l'adresse :  
**[www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr)**



## Naissances (16)

**AVINAIN** Sophie Marie Josiane Marcelle, 14 décembre 2011 à Roanne

**PAPON** Marius Elijah, 22 janvier 2012 à Roanne

**AUCLERE** Emma, 1<sup>er</sup> février 2012 à Roanne

**BABE** Nathan, 2 février 2012 à Roanne

**FILOTOT** Teddy Gérald Michel, 16 février 2012 à Roanne

**FOSCHIA POYET** Mia, 24 février 2012 à Roanne

**CONCHE** Noah, 12 avril 2012 à Roanne

**ROCHE** Baptiste, 25 avril 2012 à Roanne

**FELIX** Anthony, 14 juin 2012 à Roanne

**VERNE** Estébane Bernard Alexandre, 15 juin 2012 à Roanne

**KARAMALI CIRON** Korentin Ebrice, 21 juin 2012 à Roanne

**NICOLLEAU** Noha Charles José, 16 août 2012 à Roanne

**PRAST** Laly, 19 août 2012 à Roanne

**MANGAS PRUD'HOMME** Lynaëlle, 6 octobre 2012 à Roanne

**DUTEL** Nathan, 30 octobre 2012 à Roanne

**GUYOT** Nolan, 5 novembre 2012 à Roanne

## Mariages (3)

**FAURE** Eric et **CHAMPALAY** Laëtitia Claude Félicie, 20 janvier 2012

**GATTET** Benoît Jean Alain et **PREFOL** Angélique Mélinda, 30 juin 2012

**SANCHEZ** Stéphane et **CHENEVAS-PAULE** Laëtitia Marie Nathalie, 18 août 2012



## Décès (15)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

**FRANCHITTI** Carmine, 4 décembre 2011 à Roanne

**ARQUILLERE** Julienne Marie Claudine née ANDRE, 13 décembre 2011 à l'hôpital local

**BRESCANCIN** Gabrielle Francine née GUYOT, 5 janvier 2012 à Roanne

**PLASSON** Pierre Marie Jean, 30 janvier 2012 à St-Just-la-Pendue

**ROCHE** Christian, 11 mars 2012 à Le Puy-en-Velay

**MINOT** Marie Jeanne née DUINAT, 13 mars 2012 à l'hôpital local

**BUSSERY** Marcel Jean Roland, 14 mars 2012 à Roanne

**ANDRE** Antoine Marie, 17 mars 2012 à St-Just-la-Pendue

**PROST** Marie Alice née BOST, 14 avril 2012 à St-Just-la-Pendue

**COQUARD** Antoine Jules, 25 avril 2012 à Corbas

**MAGNIN** Barthelemy, 29 mai 2012 à Roanne

**PERRAUD** Marguerite Francine Joséphine née LÉONARSKI, 12 juin 2012 à Feurs

**DUMAS** Eugénie Louise née MICHEL, 27 août 2012 à l'hôpital local

**BERRY** Maria Augustine née PRAT, 6 octobre 2012 à St-Just-la-Pendue

**MISSIRE** Benoite née GILBERT, 14 novembre 2012 à l'hôpital local

## Une population locale en augmentation

Le recensement de la population s'est déroulé début 2012 sous la direction de l'INSEE. Merci tout d'abord aux Sanjustois et Sanjustoises pour le bon accueil réservé aux quatre agents recenseurs qui a facilité la réalisation de cette enquête.

1 635 personnes ont été dénombrées, soit une augmentation de plus de cent habitants par rapport au recensement de 2007.

En 1901, la commune comptait 2 724 habitants.

En 1946, la population s'établissait à 1 610 habitants avant de « remonter » à 1 810 en 1968. Une nouvelle décade est constatée ensuite puisqu'on ne recensait plus que 1 420 Sanjustois(es) en 1999 (seuil de population le plus bas connu à ce jour).

### Bientôt 16 ans !

#### Pensez au recensement, c'est obligatoire

Les jeunes filles et jeunes gens qui atteignent leur 16<sup>e</sup> année doivent solliciter leur inscription en mairie sur les listes de recensement du service national.

➤ Pour la 1<sup>re</sup> période, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mars : recensement en janvier, février et mars.

➤ Pour la 2<sup>e</sup> période, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin : recensement en avril, mai et juin.

➤ Pour la 3<sup>e</sup> période, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre : recensement en juillet, août et septembre.

➤ Pour la 4<sup>e</sup> période, les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre : recensement en octobre, novembre et décembre.

➤ Pour tous renseignements sur les dossiers, contacter le Centre du Service National de Lyon au 04.37.27.25.07 – Site Internet : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Ouverture du secrétariat de mairie

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 9 h à 11 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 11 mai, 13 juillet et 2 novembre 2013.

### Monsieur le Maire

- reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

### Permanence

- Assistante sociale : le jeudi de 9 h à 12 h.
- A.D.M.R. : les lundi et jeudi de 9 h à 14 h 30.

### Téléphones utiles

- Mairie  
☎ 04.77.63.20.12 – Fax : 04.77.63.50.51  
Email : [mairie.stjust.lapendue@orange.fr](mailto:mairie.stjust.lapendue@orange.fr)  
Site internet : [www.saint-just-la-pendue.fr](http://www.saint-just-la-pendue.fr)
- Pompiers de St-Just-la-Pendue  
☎ 18
- Gendarmerie de St-Symphorien-de-Lay  
☎ 04.77.64.70.14
- Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay  
☎ 04.77.64.75.31
- SAUR (eau et assainissement)  
☎ 04.77.65.40.33
- Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
- Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
- Pharmacie HERRY ☎ 04.77.63.20.42
- Infirmiers à domicile (M. FOURIE et M. BIGARNET)  
☎ 04.77.63.53.30
- Kinésithérapeute (M. CARTEREAU)  
☎ 06.89.85.61.92
- Ostéopathe (Mme TOUDIC)  
☎ 06.34.57.64.71
- Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT  
☎ 04.77.63.24.30

### Les correspondants de presse

- La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER  
☎ 04.77.63.52.94  
Email : [kathierry@wanadoo.fr](mailto:kathierry@wanadoo.fr)
- Le Pays Roannais : André CREPET  
☎ 04.77.63.53.25  
Email : [andrecrepet@orange.fr](mailto:andrecrepet@orange.fr)

### Ordures ménagères

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

### Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (☎ 04.77.63.21.13).

### Tri sélectif

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles, lotissement route de Néronde.

## 2012, ANNÉE D'ÉLECTIONS

L'élection du Président de la République et des députés était proposée au corps électoral en cette année 2012.

Les résultats à St-Just :

### Président de la République

1<sup>er</sup> tour :

|                    |               |                           |               |                |  |
|--------------------|---------------|---------------------------|---------------|----------------|--|
| Inscrits : 1 198   |               | Votants : 1 024 (85,48 %) |               | Exprimés : 996 |  |
| Ont obtenu :       |               |                           |               |                |  |
| Eva JOLY           | 17 (1,70 %)   | Nathalie ARTHAUD          | 7 (0,70 %)    |                |  |
| Marine LE PEN      | 236 (23,70 %) | Jacques CHEMINADE         | 0 (0 %)       |                |  |
| Nicolas SARKOZY    | 274 (27,52 %) | François BAYROU           | 123 (12,35 %) |                |  |
| Jean-Luc MELANCHON | 62 (6,22 %)   | Nicolas DUPONT-AIGNAN     | 24 (2,41 %)   |                |  |
| Philippe POUTOU    | 9 (0,90 %)    | Francois HOLLANDE         | 244 (24,50 %) |                |  |

2<sup>e</sup> tour :

|                   |                           |                 |               |
|-------------------|---------------------------|-----------------|---------------|
| Inscrits : 1 198  | Votants : 1 002 (83,64 %) | Exprimés : 927  |               |
| Ont obtenu :      |                           |                 |               |
| Francois HOLLANDE | 412 (44.45 %)             | Nicolas SARKOZY | 515 (55.55 %) |



Le dépouillement.

### Elections législatives

1<sup>er</sup> tour :

|                    |                         |                  |               |
|--------------------|-------------------------|------------------|---------------|
| Inscrits : 1 198   | Votants : 739 (61,69 %) | Exprimés : 728   |               |
| Ont obtenu :       |                         |                  |               |
| Laure DEROCHE      | 227 (31,18 %)           | Pascale CHRETIEN | 0 (0 %)       |
| Jean-Paul LOIRE    | 21 (2,88 %)             | Michèle AGRAFEIL | 120 (16,48 %) |
| Serge ALIBERT      | 14 (1,93 %)             | Edith ROCHE      | 3 (0,41 %)    |
| Jean-François VIAL | 12 (1,65 %)             | Gérard DUMAS     | 9 (1,24 %)    |
| Yonnel LEVY        | 0 (0 %)                 | Yves NICOLIN     | 322 (44,23 %) |

2<sup>e</sup> tour :

|                  |                         |                |               |
|------------------|-------------------------|----------------|---------------|
| Inscrits : 1 198 | Votants : 685 (57,18 %) | Exprimés : 661 |               |
| Ont obtenu :     |                         |                |               |
| Laure DEROCHE    | 277 (41,91 %)           | Yves NICOLIN   | 384 (58,09 %) |

M. Yves NICOLIN a été élu député de la 5<sup>e</sup> circonscription de la Loire.

## AVOIR 80 ANS (1932-2012)

(De gauche à droite  
et de bas en haut)

1<sup>er</sup> rang : Simone Gabriel  
ép. Bernard - Pierre Bernard -  
Simone Bannet ép. Anxionnaz -  
Marius Mathelin - Jeanne Thély  
ép. Valfort - Raymond Murat.

2<sup>e</sup> rang : Marie Joséphe Chirat  
ép. Longerey - Marius Côte -  
Marcelle Goutailler ép. Chaudier -  
Jeanine Babe ép. Roche -  
Michel Deroire - Thérèse Giroud  
ép. Giroudon - Paul Rodamel -  
Marie-Louise Bœuf ép. Rodamel -  
Amélie Giroudon ép. Annet -  
Georges Guillermin -  
Renée Goutailler ép. Marchand.



## Modification de l'horaire d'ouverture au public de la mairie

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013,  
le secrétariat de mairie  
sera ouvert au public  
de 9 heures à 11 heures  
le samedi (fermeture maintenue  
le dernier samedi de chaque mois).

## PATRIMOINE RELIGIEUX : Abracadabrantésque...

A la fin des années 1990, une vaste opération de restauration du patrimoine religieux est engagée par les communes du canton dans le cadre d'un programme de nature touristique initié par la CoPLER, programme bénéficiant de subventions du département, de la DRAC et de l'Europe.

La commune participe à cette opération et investit 218 500 € TTC dans la restauration de l'église, de la chapelle de Liesse et de six tableaux ou statues, et encaisse normalement les subventions, dont 36 110 € de l'Europe.

En 2006, suite à un courrier de dénonciation anonyme (sic !), des enquêteurs de l'Office Européen de Répression des Fraudes constatent que la nature touristique du projet n'a pas été réalisée, les circuits n'étant pas opérationnels en raison de la défaillance des systèmes de sécurité.

A la suite du rapport de l'OLAF, une décision préfectorale de novembre 2008 prescrit le reversement par les communes des subventions reçues de l'Europe.

Après une demande de recours gracieux restée sans suite, les communes ont été déboutées par le Tribunal Administratif une première fois en novembre 2011, puis en appel en octobre 2012, de la requête d'annulation de la décision préfectorale.

Bref, à ce jour, les communes sont condamnées à reverser les aides européennes, soit 36 111 € pour St-Just... sauf une très improbable intervention divine.

Il est quand même regrettable que les communes qui ont scrupuleusement réalisé et payé les travaux de restauration de leur patrimoine religieux soient obligées de rendre les subventions sur la base d'un dysfonctionnement ponctuel de l'aspect touristique de l'opération pour lequel elles n'étaient même pas maître d'ouvrage.



Vitrine forte de la chapelle.



# Instants choisis



M. Jean-Claude Frécon, Sénateur, inaugure la bibliothèque.



M. Le Maire présente ses vœux.



Remise des dictionnaires aux futurs 6e.



Assemblée générale de l'Union des Communes Rurales de la Loire (UCRL).



Départ en retraite pour Jocelyne Arquillère.



M. Michel Charasse, ancien Ministre, membre du Conseil Constitutionnel, a participé à l'assemblée générale de l'UCRL.



Stéphanie Deroire succède à Jocelyne pour l'entretien de la mairie.



Rois et reines pour la galette offerte à nos anciens.



Mme Noëla Noyel fête ses 100 ans.





Saint-lust-





# Vu du ciel -la-Pendue



Saint-Just-la-Pendue





## JANVIER

|             |                                               |
|-------------|-----------------------------------------------|
| Dimanche 6  | Vœux de la municipalité                       |
| Dimanche 13 | Concours de belote des pompiers               |
| Dimanche 20 | Galette des rois des anciens                  |
| Vendredi 25 | Projection film de la bibliothèque municipale |
| Samedi 26   | Assemblée générale de Milans danse            |
| Mardi 29    | Rencontre USEP                                |

## FÉVRIER

|                          |                                           |
|--------------------------|-------------------------------------------|
| Vendredi 1 <sup>er</sup> | Journée du sang                           |
| Samedi 2                 | Concours de boules de l'amicale à Croizet |
| Samedi 9                 | Tournoi de tennis jeunes                  |
| Samedi 16                | Soirée carnaval du sou des écoles         |

## MARS

|             |                                |
|-------------|--------------------------------|
| Samedi 2    | Tournoi de tennis de table     |
| Dimanche 3  | Banquet des chasseurs          |
| Dimanche 10 | Thé dansant de la FNACA        |
| Vendredi 15 | Concours de belote du football |
| Dimanche 17 | Cérémonie de la FNACA          |
|             | Thé dansant de Milans danse    |
| Samedi 23   | Soirée familiale du tennis     |

## AVRIL

|             |                                               |
|-------------|-----------------------------------------------|
| Dimanche 7  | Concours de boules de l'amicale (tête à tête) |
| Samedi 13   | Foire Bio Espoir-Santé-Harmonie               |
| Dimanche 14 | Marche Espoir-Santé-Harmonie et foire Bio     |
| Dimanche 21 | Loto du club de l'amitié                      |
| Samedi 27   | Tournoi de tennis enfants                     |

## MAI

|                              |                                   |
|------------------------------|-----------------------------------|
| Vendredi 3                   | Journée du sang                   |
| Mercredi 8                   | Défilé et cérémonie commémorative |
| Du Jeudi 9<br>au Dimanche 12 | Jumelage                          |
| Samedi 18                    | Championnat de tennis             |
| Dimanche 19                  | Championnat de tennis             |
| Samedi 25                    | Foire                             |
|                              | Tournoi de tennis                 |
| Dimanche 26                  | Tournoi de tennis                 |

## JUIN

|                        |                                       |
|------------------------|---------------------------------------|
| Samedi 1 <sup>er</sup> | Tournoi de tennis                     |
| Dimanche 2             | Tournoi de tennis                     |
| Samedi 8               | Loto de l'association Et pourquoi pas |
| Dimanche 9             | Tournoi de tennis                     |
| Samedi 15              | Tir aux pigeons                       |
|                        | Tournoi de tennis                     |

Dimanche 16

|             |                                 |
|-------------|---------------------------------|
| Samedi 22   | Tir aux pigeons                 |
| Dimanche 23 | Tournoi de tennis               |
| Samedi 29   | 50 ans de l'harmonie municipale |
|             | 50 ans de l'harmonie municipale |
|             | Fête de l'école                 |

## JUILLET

|             |                                             |
|-------------|---------------------------------------------|
| Samedi 13   | Concours de boules de l'amicale             |
| Dimanche 14 | Défilé et concert de l'harmonie à l'hôpital |
| Vendredi 26 | Concours de pétanque du football            |

## AOÛT

|             |                                 |
|-------------|---------------------------------|
| Mardi 6     | Concours de boules de l'amicale |
| Mercredi 21 | Pique-nique de la FNACA         |
| Samedi 31   | Concours de boules de l'amicale |
|             | Fête patronale                  |

## SEPTEMBRE

|                          |                                        |
|--------------------------|----------------------------------------|
| Dimanche 1 <sup>er</sup> | Fête patronale                         |
| Lundi 2                  | Fête patronale                         |
|                          | Concours de pétanque du sou des écoles |

## OCTOBRE

|             |                                |
|-------------|--------------------------------|
| Dimanche 6  | Championnat de tennis vétérans |
| Dimanche 13 | Championnat de tennis vétérans |
| Samedi 26   | Foire                          |
| Dimanche 27 | Loto du jumelage               |

## NOVEMBRE

|             |                                |
|-------------|--------------------------------|
| Dimanche 3  | Banquet des anciens            |
| Vendredi 8  | Journée du sang                |
| Dimanche 10 | Championnat de tennis vétérans |
| Lundi 11    | Défilé des anciens combattants |
| Samedi 16   | Soirée familiale du football   |
| Dimanche 17 | Championnat de tennis vétérans |
| Dimanche 24 | Sainte Cécile harmonie         |

## DÉCEMBRE

|                          |                                            |
|--------------------------|--------------------------------------------|
| Dimanche 1 <sup>er</sup> | Concours de belote du sou des écoles       |
| Jeudi 5                  | Repas de fin d'année du club de l'amitié   |
| Vendredi 6               | Arbre de Noël de l'amicale de l'hôpital    |
| Samedi 7                 | Tournoi de tennis enfants                  |
|                          | Banquet des pompiers                       |
| Dimanche 8               | Choucroute de la FNACA                     |
|                          | Tournoi de tennis enfants                  |
| Samedi 14                | Arbre de Noël de la municipalité           |
|                          | Tournoi de tennis                          |
| Dimanche 15              | Tournoi de tennis                          |
| Samedi 21                | Distribution des colis de Noël aux anciens |
| Lundi 23                 | Distribution des colis de Noël à l'hôpital |

## LA VIE ASSOCIATIVE

|                                 |                      |                  |
|---------------------------------|----------------------|------------------|
| ADMR (Personnes âgées)          | Bernard Cortey       | ☎ 09.75.76.20.49 |
| Amicale de l'Hôpital            | Elodie Mourelon      | ☎ 04.77.63.20.41 |
| Amicale Laïque                  | Jacques Villard      |                  |
| Anciens d'Algérie               | Joannès Giraud       | ☎ 04.77.63.20.69 |
| Association des Commerçants     | Jacques Borjon-Piron | ☎ 04.77.63.22.41 |
| Association Tir des Genêts d'Or | Maurice Pépino       | ☎ 04.74.05.64.58 |
| Bibliothèque                    | Bernadette Fayolle   | ☎ 04.77.63.22.13 |
| Boule Amicale                   | Raphaël Lièvre       | ☎ 04.77.72.45.15 |
| Centre Social Fernand Merlin    | Jean Ruivard         | ☎ 04.77.63.22.59 |
| Chasse Saint-Hubert             | Roger Damian-Farjot  | ☎ 04.77.62.42.27 |
| Club de l'Amitié                | Marie-France Rey     | ☎ 04.77.63.22.86 |
| Comité des Fêtes                | Gaétan Coquard       | ☎ 06.62.53.91.39 |
| Comité Paroissial               | Jean Giroudon        | ☎ 04.77.63.21.29 |
| Donneurs de Sang                | Etienne Gabriel      | ☎ 04.77.63.23.65 |
| Football                        | Guillaume Cortey     | ☎ 06.13.14.50.70 |
| Goal Foot                       | Gérard Dumas         | ☎ 04.77.64.62.64 |

|                               |                      |                  |
|-------------------------------|----------------------|------------------|
| GlC des plateaux de Neulise   | Xavier Stévenin      | ☎ 04.77.62.40.56 |
| Groupe Artistique             | Patrick Philibert    | ☎ 06.70.31.16.04 |
| Gymnastique Volontaire        | Edith Minot          | ☎ 06.82.37.61.01 |
| Harmonie Municipale           | Nicolas Coquard      | ☎ 04.77.63.22.52 |
| Jumelage                      | Renée Gabriel        | ☎ 04.77.63.53.63 |
| Les Amis de la Chapelle       | Jacques Chermette    | ☎ 04.77.63.22.09 |
| Les Enchanteurs               | Corinne Petit        | ☎ 06.09.71.41.55 |
| Les P'tits Milous             | Audrey Perrodin      | ☎ 06.87.24.83.13 |
| Milans Danse                  | Jocelyne Arquillère  | ☎ 04.77.63.23.34 |
| Pompiers                      | Pascal Peronnet      | ☎ 04.77.63.28.17 |
| Pompiers (Amicale)            | Albert Mathelin      | ☎ 04.77.63.27.81 |
| Responsable local de la Pêche | Jean-Pierre André    | ☎ 04.77.63.27.16 |
| Sou des Ecoles                | Nathalie Piquet      | ☎ 04.77.63.55.92 |
| STO                           | Dominique Brescancin | ☎ 04.77.63.52.72 |
| Tennis                        | Frédéric Seive       | ☎ 06.33.55.42.85 |
| Tennis de Table               | Jean-Pierre André    | ☎ 04.77.63.27.16 |



## CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

Après le potager, les menus monochromes (d'une seule couleur), la découverte des saveurs en fonction des saisons et la collaboration avec la maison de retraite, l'équipe des P'tits Milous a imaginé un nouvel univers pour 2013.

En effet, de nouveaux projets devraient voir le jour. Tout d'abord l'éveil sensoriel autour des fruits et des légumes, avec aussi des sorties au marché. De plus, les chansons enfantines devraient avoir une place considérable avec la création de marionnettes, livrets et boîtes de chansons...

Nous vous rappelons que nous accueillons les enfants de 0 à 4 ans, du lundi au vendredi.

Pour 2013, il est important de noter un changement concernant les horaires.



**Ouverture structure : 7 h 30 – 18 h 30**  
**Téléphone : 04.77.63.21.32**

L'équipe et l'association des P'tits Milous vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

## L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

L'association « Les Enchanteurs », accueil des loisirs sans hébergement, soit sa dénomination ALSH.

Encadrés par un personnel compétent (directeur, animateurs titulaires du BAFA, stagiaires BAFA, intervenants qualifiés), les enfants bénéficient d'activités variées et de qualité, visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie.

Les ateliers proposés et l'organisation de la vie quotidienne, sur les sites ou lors des sorties, contribuent à l'éveil culturel et sportif et à l'apprentissage de la citoyenneté. Le projet pédagogique de chaque structure s'inscrit dans la cohérence du projet éducatif.

Les inscriptions se font auprès de Laetitia Verne, directrice du centre de loisirs « Les Enchanteurs », à la salle de la garderie périscolaire, 113 rue des Ecoles. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute. Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez composer le 04.77.62.55.82 ou 06.78.04.87.87 ou 09.64.45.78.50 ou 06.09.71.41.55.

### Vacances scolaires

Sur le site 63 rue du 11 Novembre à St-Just-la-Pendue.

Cette année 2012, 152 enfants (de 4 à 11 ans) résidants sur les communes de Croizet-sur-Gand, Neulise et St-Just-la-Pendue, ont participé à des activités sportives, culturelles, manuelles, intergénérationnelles, etc sur chaque période de vacances scolaires.

**Vacances scolaires, de 7 h 30 à 18 h**  
pour les communes de Neulise,  
Croizet-sur-Gand et St-Just-la-Pendue

**Calendrier des vacances scolaires  
et ouverture de notre centre :**

**Février :** du 25 février au 8 mars 2013

**Pâques :** du 22 avril au 3 mai 2013

**Juillet :** du 8 juillet au 2 août 2013

**Août :** du 26 au 30 août 2013

**Toussaint :** en attente du calendrier  
de l'inspection académique

### Mercredis récréatifs

Un programme alléchant est mis en place pour les mercredis récréatifs. Vous pouvez le consulter à la grille d'affichage qui se situe à l'entrée du centre, rue des Ecoles, chaque début de mois.

**Mercredis récréatifs, de 7 h 30 à 18 h**  
pour les communes de Neulise,  
Croizet-sur-Gand et St-Just-la-Pendue

### Accueil périscolaire, dès son entrée en maternelle

L'accueil périscolaire est nécessaire pour répondre aux besoins de la plupart des parents qui travaillent. Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire, c'est toujours passer d'un univers à un autre : il passe de l'école à la famille (ou de la famille à l'école). C'est un lieu de plus dans sa journée. C'est aussi passer un nouveau temps en collectivité. L'enfant a donc besoin de s'y sentir attendu et accueilli et il doit pouvoir y recréer un monde à lui.

**L'accueil périscolaire**  
pour St-Just-la-Pendue en période scolaire  
**de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30**  
**ou 17 h 30 à 19 h**

Le contact parents et animateurs est très important dans notre domaine pour vos enfants qui partagent avec nous des moments de détente, de loisirs et d'activités leur correspondant.

C'est pourquoi l'association centre de loisirs « Les Enchanteurs » est à la recherche de nou-

veaux parents afin de pouvoir l'épauler dans son fonctionnement.

Il est important que chacun participe au bien-être de ses enfants. Nous faisons simplement une réunion par trimestre pour faire le point sur le fonctionnement de notre structure et apporter des idées pour la pérennisation du centre de loisirs.

Nous comptons sur vous. De ce fait, merci de bien vouloir vous manifester auprès de la directrice du centre.

Nous tenons à remercier nos partenaires financiers : CAF, MSA, Conseil Général de la Loire et municipalités.

L'association centre de loisirs « Les Enchanteurs » vous souhaite à tous une bonne année 2013.

### Une graine voyageait

*Une graine voyageait.*

*Une graine voyageait toute seule  
pour voir le pays.*

*Elle jugeait les hommes et les choses.*

*Un jour, elle trouva joli le vallon  
et agréable quelques cabanes.*

*Elle s'est endormie.*

*Pendant qu'elle rêvait,  
elle est devenue brindille.*

*Et la brindille a grandi.*

*Puis elle s'est couverte de bourgeons.  
Les bourgeons ont donné des branches.*

*Tu vois ce chêne puissant,  
C'est lui, si beau, si majestueux.*

*Cette graine,  
Oui mais le chêne ne peut pas voyager.*

*Alain Bosquet*



L'école de St-Just compte 193 enfants répartis en 8 classes. Notre sou des écoles est constitué de 31 membres représentant les 133 familles.

C'est une association très active qui organise 8 manifestations dans l'année. Notre but est de soutenir financièrement les projets des enseignants et de permettre à chaque élève de participer gratuitement à toutes les sorties culturelles et sportives.

Nous participons également à l'achat de matériel éducatif (vidéoprojecteurs, accessoires pour la confection des cadeaux...).

Nous tenons à remercier toutes les familles qui nous aident à l'organisation et à la réussite de nos manifestations.

### ACTIVITÉS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

#### Activités sportives, USEP

Le sou des écoles est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques et a permis aux élèves du CE1 au CM1 de prendre part à quatre rencontres sportives avec des écoles du canton.

La classe de CM2 a bénéficié de l'intervention d'un éducateur sportif de l'ASAJ pour un module de 10 séances en roller.



Cycle roller CM2.

Cette année, l'école a vibré sur le thème du cirque avec pour objectif la découverte de tous les métiers du cirque et la préparation d'un spectacle à présenter aux familles en fin d'année.

#### Activités culturelles

##### Spectacle de Noël

Au mois de décembre, pour finir l'année autour d'un goûter bien mérité, les élèves de toute l'école ont assisté à un spectacle de cirque burlesque par la troupe stéphanoise « Les Kipouni's » à la salle de théâtre de St-Just.



Spectacle de Noël – Les Kipouni's.

##### Classe transplantée

En janvier, la classe de CM1 a eu cette année le privilège de partir 3 jours avec nuitée dans le Bessat. Au programme : atelier cirque avec un intervenant diplômé et balade dans la nature sans les raquettes puisque, malheureusement cette année, la neige n'était pas au rendez-vous.

##### Spectacle de la FOL et Union Cantonale

Tous les élèves de l'école ont côtoyé une troupe de comédiens du Burkinafaso lors de deux représentations dans le canton : elles avaient pour thème les contes africains et l'interprétation originale d'un grand classique.



Troupe du Burkinafaso – spectacle U.C.

##### Sortie au cirque Pinder

Les élèves ont assisté à une séance de cirque traditionnel avec clowns, animaux (faux, chameaux...), équilibristes..., sous le grand chapiteau du cirque Pinder qui se trouvait à Roanne. La journée avait débuté avec un pique-nique organisé sur le site du chalet Merlin.



Cirque Pinder.

##### Rencontres musicales à Roanne

Toute l'année, les classes de CE2 et CM2 ont participé à une chorale qui a donné lieu à une représentation au théâtre de Roanne au mois de juin devant une salle comble.



Chorale CE2-CM2 au théâtre de Roanne.

##### Fête de fin d'année

Tous les élèves de l'école ont joué un spectacle sur le thème du cirque. Pour cela, ils avaient bénéficié d'un intervenant de l'ASAJ pendant les mois de mai et juin. Les élèves sont passés sur scène par petits groupes pour faire des démonstrations de roulades, agilité, jonglage avec balles, foulards.

Tout au long de l'année, de petites douceurs ont été proposées aux enfants : pâtisseries orientales, confitures originales, papillotes, clémentines, confection de crêpes, de galettes des rois pour le plus grand bonheur de tous.



Fête de l'école.

#### MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2012-2013

- Vente de pizzas, le vendredi 30 novembre 2012
- Concours de belote, le dimanche 2 décembre 2012
- Vente de sapins, les samedis 8 et 15 décembre 2012
- Tombola de Noël, en décembre 2012
- Soirée carnaval, le samedi 16 février 2013
- Vente de pizzas, le vendredi 22 février 2013
- Vente de gaufres, avril 2013
- Vente de pizzas, le vendredi 19 avril 2013
- Fête de l'école, le samedi 29 juin 2013
- Concours de pétanque, le lundi 2 septembre 2013

*Le chemin qui mène à la sagesse et aux joies de l'esprit est un parcours dangereux, semé d'embûches. Mais quelle récompense pour celui qui s'acharne et atteint la vérité.*

*Carolyn Bergeron.*



## ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE

L'association « Soleil d'Automne » a cessé ses activités fin août 2012. Créée en septembre 1997, une équipe de bénévoles a été constituée pour l'animation des résidents de la maison de retraite. Cette petite équipe, durant 15 ans, a réalisé plusieurs projets en plus des animations ordinaires.



Les bénévoles de l'association Soleil d'Automne.

**24 décembre 1998** : première crèche vivante avec la participation des résidents et des enfants du personnel. Des animaux étaient aussi présents.

**Décembre 1999** : téléthon à la maison de retraite, cartes messages et lâcher de ballons, participation des résidents, des familles, des enfants de l'école publique.

**Une kermesse** tous les 2 ans, avec une super tombola et divers stands, au profit de l'animation.

**Deux séjours thérapeutiques** : à la montagne et à la mer (Sète) avec des résidents d'autres maisons de retraite. Ces derniers se sont comportés de manière différente. Ces expériences ont été bénéfiques.

**Printemps 2002** : mise en place d'un jardin thérapeutique. Les résidents y ont retrouvé des gestes du passé : semer, repiquer, arroser, cueillir des fraises, des cassis. Ils se sont rendus utiles aux autres, tout en réalisant du concret. Guidés par André, les résidents sont

sortis de leur chambre pour profiter de la nature. Cet atelier a fonctionné durant 6 ans et a dû s'arrêter à cause de projets immobiliers jamais réalisés.

**Le 6 octobre 2006** : inauguration de « l'espace tendresse » par Aimé Jacquet. L'aménagement de ces locaux a été financé à 50 % par la Fondation des Hôpitaux de Paris et de France.

**Création d'une bibliothèque et d'une petite boutique** pour les résidents. Cette dernière les a aidés à garder la notion d'argent et le plaisir de dépenser. Elles ont dû cesser d'exister, le local ayant été attribué à un autre usage.

**20 décembre 2009** : le premier marché de Noël a connu un succès avec bijoux, fromage, charcuterie, miel, paniers garnis de confitures, objets réalisés avec les résidents.

**Acquisition d'un minibus neuf** : après de longs mois de démarches d'André Crépet, un minibus neuf est arrivé à l'hôpital local le 22 avril 2010. Le principal sponsor a été la Fondation des Hôpitaux de Paris et de France.

**Matériel de pesage** : la Fondation de France a financé le projet d'achat d'une plateforme de pesage et d'un fauteuil pèse-personne.

**2<sup>e</sup> marché de Noël** : il a eu lieu le dimanche 27 novembre 2011. Il a remporté un grand succès, avec la présence d'un grand nombre de familles de résidents.



Kermesse 2012 à l'hôpital.

**8<sup>e</sup> kermesse de l'association** : dimanche 10 juin 2012. Elle a connu un bon succès avec une super tombola.

**12 juin 2012** : installation d'un home cinéma et d'un grand écran pour les résidents. Il a été offert par l'association Soleil d'Automne. Il apporte un plus pour l'animation.

28 juin : repas d'adieu de l'association sous un chapiteau avec M. le Maire et les membres du conseil de surveillance, le personnel et les bénévoles. M. Dumas, directeur, a vivement remercié toute l'équipe des bénévoles. Malgré son petit nombre de personnes, l'association Soleil d'Automne a accompli de « grandes choses ». André Crépet, directeur de l'association, a chaleureusement remercié les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de nombreux projets en faveur des résidents.



Repas d'adieu.

**Fin août** : dernière animation de l'association avec les anniversaires de nombreux résidents.

Le centre hospitalier de St-Just-la-Pendue n'a plus d'association avec des bénévoles pour l'animation. L'arrivée d'une nouvelle directrice pourrait être l'occasion de former un nouveau groupe de bénévoles. Si des retraités sont intéressés pour aider à l'animation et constituer une nouvelle équipe, ils peuvent s'adresser à Sabine, l'animatrice, tél. : 04.77.63.20.41.

## A.D.M.R. - La référence du service à la personne

Nous avons intégré notre nouveau bureau au rez-de-chaussée de la mairie le 1<sup>er</sup> novembre 2012.

L'association locale de St-Just-la-Pendue comme les 60 associations de la Loire forment une chaîne continue d'entraide qui passe par les communes de St-Just, Ste-Colombe, St-Cyr et Croizet.

Sur notre secteur, ce sont quinze employées qui peuvent intervenir chez vous.

Nous pouvons vous proposer plusieurs gammes :

- **La gamme autonomie** pour les personnes âgées en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement. Cette gamme est aussi ouverte à toute personne (plus jeune) au retour d'une hospitalisation.
- **La gamme santé** pour des soins d'hygiène à domicile.
- **La gamme qualité de vie** pour tous les particuliers qui, débordés par le quotidien, cherchent du personnel pour l'entretien de leur domicile.

Pour avoir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser aux bénévoles de l'association locale :

**Bernard Cortey**, président – tél. : 04.77.63.50.77 / 06.40.21.37.09

**Michèle Ducreux**, présidente adjointe – tél. : 04.77.63.25.11

**Delphine Moulin**, responsable planning  
tél. : 04.77.62.51.98 / 06.87.30.05.32

**Karine Ragot**, secrétaire – tél. : 04.77.64.97.67  
qui assure la permanence le lundi et le jeudi de 9 h à 14 h 30



Réunion de concertation entre bénévoles et salariées une fois par mois.

## AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié fête, en cette année 2012, ses 35 ans d'existence.

Forte de plus de 90 adhérents, cette société tient une place importante dans la vie de notre village.

Chaque jeudi, pour ceux qui le souhaitent, rencontres – jeux : belote, tarot, scrabble, avec pause-café ou chocolat agrémentée de brioche.

De nombreuses manifestations jalonnent l'année :

- Le super loto du 22 avril a drainé la grande foule.
- Le voyage d'une semaine dans la région de Cholet, avec la visite de l'école nationale d'équitation à Saumur, et la découverte du parc du Puy du Fou et sa Cinéscénie ont laissé à tous les participants d'excellents souvenirs.
- En septembre, une croisière-repas, ô combien reposante, sur le canal de Roanne-Digoin, à bord de la péniche « l'Infatigable », a comblé les plus difficiles.
- De nombreux concours, entre adhérents, gratuits et primés, permettent de se confronter en toute amitié.
- Deux sorties restaurant, une à Brulioles et l'autre à Fourneaux, ont été très appréciées.
- Des repas faits maison offrent la possibilité au plus grand nombre de participer car ils ont lieu à la salle polyvalente ainsi que le repas de fin d'année. En mars, nous avons la soupe au chou avec bacon, précédée d'une petite marche et, en novembre : tête roulée, châtaignes grillées, bignettes. Pour la Chandeleur nous dégustons les bugnes et en mai les gaufres.
- Deux après-midi vidéo permettent à chacun de revivre de bons souvenirs et de découvrir des situations cocasses.

Toutes ces rencontres contribuent à tisser des liens d'amitié et à rompre la solitude.

En 2012, nous avons mis en route un atelier tricot qui n'a pas connu grand succès mais qui peut retrouver un second souffle si d'autres personnes viennent y participer.

On nous a suggéré d'effectuer une petite marche, une fois par mois, pour permettre aux personnes qui n'apprécient pas les jeux de se rencontrer malgré tout. Faites-vous connaître si vous êtes intéressés.

**Pour 2013, une date est à retenir dès maintenant :  
le dimanche 21 avril, jour de notre super grand loto,  
très bien primé.**

Notre voyage d'une semaine aura lieu du 17 au 23 juin 2013 et nous fera découvrir les charmes de la baie de Somme, la ville de Bruges et ses canaux, Londres et ses sites les plus célèbres, Etaples et ses marins-pêcheurs, etc. Encore une belle semaine en perspective.

Si vous êtes retraité et que vous souhaitez venir partager avec nous tous ces bons moments, n'hésitez pas à venir nous rejoindre le jeudi, à 14 h, salle de la maison commune. Nous sommes un club plein de dynamisme et nos aînés ne sont pas les derniers à distiller joie et bonne humeur.



## CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

### Réservation du chalet par les familles et les associations

Les conditions de réservation restent inchangées pour 2013 : la demande doit être formulée auprès du secrétariat de mairie (tél. : 04.77.63.20.12) qui transmet ensuite l'information au bénévole chargé d'établir et faire signer la convention d'utilisation et ses modalités.

### Organisation de la marche et balisage des itinéraires pour la randonnée annuelle en faveur d'Espoir-Santé-Harmonie

Les membres du centre social et les marcheurs du mardi préparent et organisent les circuits en concertation avec la municipalité et ses services, et en lien avec le bureau de l'associa-

tion Espoir-Santé-Harmonie (voir article par ailleurs). En 2012, le froid, la pluie, un vent glacial dès le matin et toute la journée ont découragé les marcheurs, 165 courageux seulement alors que depuis plusieurs années, c'était plus de 1 500 personnes qui étaient accueillies. Merci à tous les bénévoles sollicités, les représentants des diverses associations qui apportent leur concours à la réussite de cette manifestation annuelle, pour l'accueil, le parking, la tenue des inscriptions et des ravitaillements ainsi que les propriétaires qui accueillent ces derniers.

Lors de leur dernière réunion en présence du Maire, les membres du centre social ont déploré les passages de quads sur les chemins de randonnées, notamment ceux inaccessibles qui avaient fait l'objet d'un nettoyage avant la randonnée 2012, ainsi que ceux balisés Copler alors qu'ils sont répertoriés sur les topoguides de randonnées pédestres diffusés dans les agences et offices du tourisme ! Très vite, ils deviennent difficiles pour la marche, voire dangereux dans les descentes par temps pluvieux (arrachage de pierres que l'on ne voit plus dans la boue provoquée par ces engins motorisés), et qui obligent souvent les marcheurs, qui se sont engagés, à emprunter les bordures privées non autorisées.



## Bien dans son corps... Bien dans sa tête AVEC LA GYM VOLONTAIRE

**Tous les lundis (hors vacances scolaires)  
à la salle polyvalente,  
de 19 h 00 à 20 h 00**

**Contacts : Edith (06.82.37.61.01)  
ou Nicole (04.77.63.27.86)**

Valérie, professeur agréé FFEPGV, fera travailler toutes les parties du corps au rythme de chacune. Les exercices sont variés : cardio, aérobic, assouplissements, abdominaux, danse, étirements, musculation, step... Les 2 premiers cours sont gratuits.

Les sportives se retrouvent autour d'une bonne table quelques jours avant Noël et en juin.





## DONNEURS DE SANG

Pourquoi donner son sang ?

Depuis 2001, la consommation de produits sanguins a augmenté de 26,4 % et cette tendance ne devrait cesser de croître dans les années à venir. Nous devons donc rester mobilisés et vigilants. Aujourd'hui, **1 million de malades** sont soignés grâce aux produits sanguins : 500 000 personnes par transfusion sanguine, 500 000 autres personnes avec des médicaments dérivés du sang. En ce qui concerne St-Just, 3 fois dans l'année, l'EFS de Roanne prélève à chaque collecte une moyenne de 120 poches de sang. En plus, cette année, trois collectes spéciales plasmaphérèses se sont déroulées à la petite salle polyvalente avec chaque fois 24 poches de plasma. Nous accueillons depuis toujours les donateurs des communes de St-Cyr, Ste-Colombe et St-Marcel.

Cette année, nous avons étoffé un peu le bureau de notre association et quatre personnes ont suivi une formation pour encore mieux accueillir les donateurs.

Il n'existe pas de traitement capable de se substituer au sang humain. **Chaque don compte** pour les malades. Alors, venez nous rejoindre, c'est le premier pas qui coûte, ensuite vous serez fier de l'avoir fait.

*Dates de prélèvements pour 2013, à la salle polyvalente :*

**Vendredi 1<sup>er</sup> Février - Vendredi 3 Mai - Vendredi 8 Novembre  
de 16 h à 19 h**



## LE COMITÉ DE JUMELAGE DE ST-JUST À MERTESDORF

Comme chaque année, l'Ascension était synonyme de retrouvailles pour tous les participants au jumelage franco-allemand. Diverses associations de Mertesdorf avaient organisé ce long week-end.

Le vendredi était une journée libre passée dans des familles d'accueil avec des visites diverses allant de Trèves au circuit du Nürburgring, en passant par des villages typiques de la région.

Le soir, les musiciens de l'harmonie arrivaient à Mertesdorf, et tous les participants se rejoignaient pour une grande dégustation de vins des producteurs locaux.



Le samedi était jour de fête animé par l'harmonie Sanjustoise et les enfants des écoles avec cérémonie officielle, discours et échange de cadeaux et, l'après-midi, spectacles assurés par les enfants qui avaient fait l'effort de préparer quelques scénettes en français.

La journée se terminait par un magnifique concert de l'harmonie municipale de St-Just et la soirée dansante.

Le dimanche matin, une messe en plein air était animée par une chorale gospel, le régal se poursuivait jusqu'au départ vers midi, et ce fut le temps de la séparation. Chargé d'émotion, le cœur plein de souvenirs, chacun se donnait rendez-vous pour l'année prochaine, en 2013, à St-Just-la-Pendue.



## MILANS DANSE

Un récépissé préfectoral du 27 décembre 2011 a officialisé la création de l'association Milans danse.

En janvier 2012, 75 adhérents de 6 à 78 ans, majoritairement de St-Just dont 21 jeunes de moins de 15 ans, commençaient leur apprentissage de danse country en ligne avec des cours donnés de 19 h 30 à 21 h 30 chaque mardi et chaque vendredi.

Le 26 mai, à l'occasion de la foire de printemps, entre gaufres et café proposés aux visiteurs, le Milans danse offre spontanément dans la rue un petit spectacle.

Cet intermède musical a constitué une bonne « mise en jambes » avant la première sortie officielle de l'association, à l'occasion de la fête patronale et à la demande du comité des fêtes, où 38 membres (dont un groupe de 12 enfants) ont animé l'apéritif du dimanche soir en présentant une douzaine de chorégraphies apprises au cours des 6 derniers mois.

Musique, danse et convivialité ont évidemment prévalu au cours du buffet froid que le Milans danse a organisé pour clôturer sa saison dans la bonne humeur.

Après quelques courtes semaines de pause estivale, 90 adhérents ont repris l'activité à la salle polyvalente.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 26 janvier 2013 où il sera notamment question de l'organisation du premier bal country programmé le dimanche 17 mars à la salle polyvalente et du stand gaufres et café pour la foire locale du 25 mai prochain.

Le Milans danse a plaisir à présenter, évidemment en dansant, ses meilleurs vœux à la population Sanjustoise.



*Démonstration.*

## HARMONIE MUNICIPALE

L'activité musicale de l'harmonie a encore été chargée cette année 2012 avec pour la première fois, depuis sa création, une sortie hors de nos frontières.

La saison musicale débute toujours avec la Sainte Cécile où, cette année, il y a eu plusieurs médaillés : Cécile Devarenne, Magalie Recorbet, Emmanuel Dumas et Nicolas Coquard pour 20 ans de présence, Vincent Grivot et Marc Pommier pour 30 ans au service de la musique. Ensuite, nous avons préparé notre concert du mois de mars pour lequel nous avons invité nos amis de la chorale de la clef des chants de Fourneaux.

Le 1<sup>er</sup> avril, nous avons participé à la journée « faites de la musique » à l'initiative de la Copler qui réunit toutes les sociétés musicales du canton et l'école intercommunale. Cette journée a pour but de faire découvrir la musique aux plus jeunes.



Nous avons animé plusieurs défilés de fête des classes : Régný, Montagny, Pradines, St-Just et même le défilé de la fête de la soie à Charlieu.

Cette année aussi, nous avons participé au concert des montagnes du matin, le 23 juin dernier, dont St-Just sera le futur organisateur dans 3 ans.

L'événement le plus important de cette saison fut le voyage en Allemagne où nous avons été invités pour animer la fête du village de Mertes-

dorf pour le week-end de l'Ascension, dans le cadre du jumelage franco-allemand. Ce fut un moment inoubliable, riche en échanges culturels et en émotions.

Enfin, en septembre, nous avons eu l'honneur d'organiser un concert au profit de l'association Espoir-Santé-Harmonie et c'est devant une salle comble que l'harmonie et la troupe « rayon de soleil » se sont succédées.

A noter que les 22 et 23 juin 2013 l'harmonie fêtera ses 50 ans d'existence.



**Les répétitions de l'harmonie sont ouvertes au public, le samedi de 18 h à 19 h 30, route de Lyon**  
**Pour tous renseignements, veuillez contacter : Nicolas Coquard au 04.77.63.22.52**

## SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Près de 150 interventions ont été réalisées en 2012 par le personnel du Centre d'Incendie et de Secours.

Côté effectif, Philippe Delille et Christian André ont émis le souhait de mettre fin à leur engagement. Nous les remercions pour leur action au sein du centre tout au long de ces années puisqu'ils totalisent tout de même, à eux deux, 48 ans d'engagement et de service à la population.

Il est donc indispensable aujourd'hui d'intégrer de nouveaux sapeurs-pompiers afin de maintenir l'efficacité du centre de secours. C'est dans ce cadre-là qu'une journée « portes ouvertes » a été organisée le 15 septembre dernier.

Avec près de 150 visiteurs, elle a rencontré un vrai succès et a non seulement permis de nouer des contacts avec de futures recrues mais aussi de faire découvrir à la population

l'activité des pompiers, leur champ d'intervention, leur matériel et les gestes de premiers secours.

Côté casernement, plusieurs travaux ont été réalisés :

- l'aménagement d'un local désinfection pour le matériel de secourisme et d'un local de stockage du matériel d'interventions diverses,
- le changement de la porte d'entrée,
- la mise en place d'un bac de nettoyage dans la remise.

Suite à la mise en service de l'A89, le C.I.S. va voir un de ses véhicules aménagé en véhicule de balisage. L'ensemble du personnel a, quant à lui, reçu des formations portant sur l'intervention en milieu autoroutier et sous tunnel.

En cette fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour Antoine André qui nous a

quittés le 17 mars dernier dans sa 86<sup>e</sup> année. Antoine a occupé la fonction de chef de centre de 1970 à 1983.

**L'ensemble du personnel du centre vous présente ses meilleurs vœux pour 2013 et vous remercie de votre accueil lors du passage des calendriers.**



## COMITÉ FNACA

L'année 2012 se termine. C'est 61 adhérents, dont 10 veuves, qui représentent notre section.

Cette année, nous avons eu la douleur de perdre 3 de nos membres : Pierre Plasson, Jean Muzel et Antoine Coquard.

L'année fut marquée par le 50<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962, ce qui mit fin à 8 années de guerre où 30 000 soldats tombèrent au combat.

*Nos manifestations ont été reconduites :*

**11 novembre 2011** : commémoration, défilé au Monument.

**11 décembre 2011** : choucroute annuelle.

**11 mars 2012** : thé dansant.

**18 mars 2012** : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, défilé au Monument.

**19 mars 2012** : commémoration à St-Etienne au Monument départemental.

**22 août 2012** : pique-nique au boulodrome de Croizet.

**13 septembre 2012** : voyage annuel en Savoie.

**23 octobre 2012** : assemblée générale.





## 2012 CENTENAIRE DE L'AMICALE

L'amicale laïque a fêté les 22 et 23 octobre ses cent ans d'existence.



Centenaire de l'amicale.

Voici les principales étapes de son histoire. Bien que l'amicale ait été créée en 1903, le premier document officiel connu est une photo datant de 1912.

C'est en 1921 que sont déposés les premiers statuts de la « société amicale fraternelle des anciens élèves de l'école publique » dont les activités regroupent : éducation physique et tir, théâtre, musique instrumentale, tambours et clairons, basket-ball, boules. Le siège se situait rue des Frères.

En 1933, la signature d'un bail de 19 ans entre la municipalité et la société permet à celle-ci de s'installer dans le foyer rural. Ce bâtiment, implanté sur le terrain acquis par l'amicale, a commencé par être érigé par les amicalistes bénévoles puis agrandi et achevé avec l'appellation de foyer rural par la municipalité de Fernand Merlin. Ce dernier, sénateur-maire, aura eu un rôle primordial dans l'essor de l'amicale laïque.

A l'expiration du bail en 1953, la municipalité du moment ne renouvelle pas le bail et les amicalistes, une fois de plus, se remettent au travail pour aménager un local abandonné, le transformer et le rendre utilisable, c'est celui du siège actuel.

Aujourd'hui, le sport boules lyonnaises, les jeux de cartes, tarot et belote, sont pratiqués en toute convivialité le mercredi, samedi après-midi et dimanche matin tout au long de l'année.

Cette année 2012 a vu l'arrivée de plusieurs jeunes boulistes qui ont débuté par les concours de sociétaires et qui, titulaires d'une

licence pour la saison 2013, vont se lancer dans les compétitions officielles.

La saison bouliste 2012 s'est traduite par des résultats honorables. La quadrette 3<sup>e</sup> division, composée de Raphaël Lièvre, Denis Goutailier, Frédéric Rey, Grégory Missire et Xavier Jonard, se qualifie pour le championnat de France à Vichy, mais ne dépasse pas le stade des poules. Par contre, cette même quadrette atteint le quart de finale du grand prix de Loriol (26), la demi-finale du grand prix de la ville de Roanne et s'incline en finale des maîtres joueurs à St-Etienne. En doublette, Raphaël Lièvre et Denis Goutailier échouent à la partie qualificative pour le championnat de France et, en simple, Raphaël Lièvre s'incline en demi-finale du championnat de la Loire.

En fédération UFOLEP, deux quadrettes s'étaient qualifiées pour le championnat de France à Périgueux (24). La quadrette 4<sup>e</sup> division, composée d'Henri Pardon, Jeanine Guichard, Christian Giraud et Jacques Villard, s'incline en finale et se voit attribuer le titre de vice-champion de France UFOLEP 2012.



Championnat de France à Vichy.



La quadrette 4<sup>e</sup> division, vice-championne de France UFOLEP.

## Programme des manifestations 2013

### CONCOURS DE CARTES

#### TAROT

Vendredi 22 février 2013 à 20 h 30

Se faire inscrire jusqu'au 20 février 2013 au siège, ou par téléphone auprès d'un membre de la société.



#### BELOTE

Samedi 12 janvier 2013 à 14 h 30

Mercredi 30 janvier 2013 à 14 h 30

Mercredi 20 février 2013 à 14 h 30

Samedi 2 mars 2013 à 14 h 30

### CONCOURS DE BOULES

#### OFFICIELS

Samedi 2 février 2013 :

16 quadrettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division

Dimanche 7 avril 2013 :

64 tête à tête 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division

Samedi 13 juillet 2013 :

32 doublettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division

Mardi 6 août 2013 :

32 doublettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division



#### SOCIÉTAIRES

But d'honneur

à partir du 3 mars 2013 (finale 8/9)

Vendredi 17 mai 2013 à 17 h 30

Vendredi 14 juin 2013 à 17 h 30

Vendredi 28 juin 2013 à 17 h 30

Samedi 6 juillet 2013 à 14 h

(Mémorial Claude Villard)

Samedi 3 août 2013 à 15 h

Samedi 31 août 2013 à 14 h (fête)

Dimanche 15 septembre 2013 à 9 h (tête à tête)

**Le repas annuel  
des membres actifs et honoraires  
est prévu le samedi 19 janvier 2013.**

## COMITÉ DES FÊTES

Pour sa fêria bodega en jaune et noir, le comité des fêtes a décidé de faire venir des vachettes. Un nombreux public est venu assister à ce spectacle faisant participer les personnes volontaires. Le rire était garanti.

La veille, le défilé animé par l'harmonie municipale « La Joyeuse », les enfants et les désormais célèbres mascottes ainsi que le bal des jeunes « yellow and black » ont attiré de nombreux danseurs et spectateurs.

Nous remercions « La barquette de Givors » ainsi que « L'écho musical de Balbigny » pour avoir animé musicalement les rues de notre village. La halte à la maison de retraite a fait profiter les résidents de ce bel après-midi musical.

Merci au groupe de country « Milans danse » de St-Just-la-Pendue pour nous avoir offert une belle démonstration ainsi que les habitants de St-Just et des villages voisins qui, d'année en année, viennent de plus en plus nombreux participer à notre fête patronale.

Le dimanche, la maison Rozier nous a préparé un délicieux porcelet à la broche qui a ravi plus de 300 gourmands...

L'année prochaine, pensez à réserver vos repas à l'avance.

Sans oublier nos sponsors et les Sanjustois pour leur générosité lors de la tournée de brioches, le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.



## ASSOCIATION FOOTBALL 81

Tout comme l'ensemble du football amateur, l'A.F.81 de St-Just-la-Pendue a connu une légère baisse de ses effectifs en 2012-2013. Si jusqu'à aujourd'hui notre club a été relativement épargné, ce n'est plus forcément le cas. Les causes de cette situation sont bien entendu multiples et variées : une évolution de la société (société du zapping avec plus d'individualisme...), une image néfaste du football professionnel, un football amateur qui doit faire face à des programmations de matchs les vendredis soirs et les dimanches à 14 h et 17 h, etc. Ce serait trop long de toutes les énumérer. Néanmoins, malgré tous ces obstacles, notre association a réussi à conserver ses trois équipes seniors. Certes, la situation n'est pas facile à gérer pour les dirigeants qui se creusent la tête tous les week-ends pour composer leurs équipes, mais ils y parviennent avec brio (parfois dans la douleur) et c'est là une réelle satisfaction.

Pour revenir à la saison 2011-2012, l'équipe fanion a terminé 5<sup>e</sup> de son championnat. Autant elle a souvent dominé les grosses cylindrées de la poule, autant elle a perdu de trop nombreux points contre les équipes « présümées » plus faibles.

L'équipe 2, qui remettait pour la deuxième fois consécutive son titre en jeu, a également alterné le bon et le moins bon avec des défaites pénalisantes contre (encore) des équipes luttant pour la relégation. Au final, le classement aurait pu être meilleur...

Quant à l'équipe 3, elle a réussi quelques belles performances mais a souffert sur le



L'équipe 2 (saison 2011-2012).

long terme d'être dépendante des deux autres équipes.

Pour conclure, l'A.F.81 de St-Just-la-Pendue vous présente ses meilleurs vœux pour 2013 et remercie tous les bénévoles du club pour leur présence et leur investissement. A bientôt au stade municipal pour venir encourager les jaunes et noirs...

## TENNIS DE TABLE

Encore une bonne année pour le MPPC pour la saison 2011-2012.

L'équipe première s'est maintenue en départementale 3 et l'équipe 2, grâce à une brillante 2<sup>e</sup> place, a pu accéder à la départementale 3. L'équipe 2 était composée en majorité de jeunes dont c'était leur 1<sup>re</sup> année de compétition.

Les objectifs pour cette nouvelle saison : le meilleur classement possible pour l'équipe première et le maintien en départementale 3 pour l'équipe 2.

Après un départ et 3 arrivées, le club peut compter sur un effectif de 13 licenciés (supers-titieux s'abstenir).

En parallèle, la section loisirs s'est étoffée avec 9 membres dont 10 jeunes.

Enfin, notre tournoi local a été un franc succès populaire avec plus de 40 inscriptions, et la participation de Patrick Merle, concurrent de Koh-Lanta.

### Les contacts :

Jean-Pierre ANDRE

☎ 04.77.63.27.12 (heures des repas)

Georges SADE

☎ 06.81.13.85.55

Le site INTERNET : <http://mppc-tt.fr>

Date à retenir :

**Le samedi 2 mars 2013, tournoi local.**



De gauche à droite :

Rang du haut : Adrien, Paul, Bastien, Florian

Rang du bas : Guillaume, Florian, Guillaume

## TENNIS CLUB DE ST-JUST-LA-PENDUE

Cette saison, le tennis club comptait 60 licenciés, dont 25 enfants à l'école de tennis. Le tennis club s'est illustré au cours des différents championnats. L'équipe 1, en 1<sup>re</sup> série, termine deuxième dans une poule pourtant très relevée. L'équipe 2, en 3<sup>e</sup> série, rate la montée pour une seule rencontre perdue. L'équipe 3 a assuré son maintien en 3<sup>e</sup> série. L'équipe 4, en 4<sup>e</sup> série, a vu l'arrivée de nouveaux joueurs qui ont pu découvrir la compétition avec des résultats encourageants. L'équipe féminine, en 4<sup>e</sup> série, avec des rencontres très disputées, a également porté hautes les couleurs du club, tout comme les vétérans qui ont assuré le maintien. Bravo à tous les joueurs pour ces belles performances.

Le tournoi interne, rétabli à l'initiative d'Aurélien, s'est déroulé durant tout l'été, permettant à tous de jouer en toute décontraction. Après de

nombreux matchs et quelques belles surprises, les demi-finales ont vu s'affronter Anthony André face à Mathieu Garin et Sacha Lièvre face à Anthony Bernard. La finale opposant Sacha et Mathieu sera jouée dans les prochains jours.

L'effectif de l'école de tennis est en progression, les cours sont assurés par Mathieu Dupin pour les enfants de 6 à 13 ans, le mercredi après-midi de 15 h à 18 h. Les adolescents filles et garçons et les adultes sont, quant à eux, coachés par Aurélien Garin le samedi matin de 9 h à 12 h 30.

Les manifestations, organisées par le club (tournoi de Noël, soirée familiale), ont rencontré un grand succès. Ce bulletin est l'occasion de remercier l'ensemble du bureau, les bénévoles qui s'investissent lors des manifestations ainsi que tous les participants qui sont de plus en plus nombreux.

Si vous désirez nous rejoindre, avoir de plus amples informations, contacter :

**Frédéric Seive, président du club,**  
**au 06.33.55.42.85**

**ou Mathieu Dupin au 06.95.07.66.91**



Les demi-finalistes du tournoi interne.



## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

En 2012, les commerçants et artisans au sein de l'association ont recentré leur activité autour de la période chaleureuse des fêtes de fin d'année avec l'opération « Noël gagnant ».

Vous avez été nombreux à participer et nous vous en remercions. Tablette tactile, appareil photo numérique, écran TV ont trouvé preneurs de cette grande tombola gratuite !

« Noël gagnant » est reconduit cette année avec, à la clé, des « paniers gourmands » pour les grands et visite du père Noël en calèche pour les plus jeunes.

Rendons hommage ici à Tatane Coquard trop brusquement disparu et qui manque à chacun le samedi sur le marché.

Accueillons avec plaisir l'ouverture du Dynamic Pub qui anime chaque week-end les « 4 routes ».

*A tous, chers clients, bonne année.*

## ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

L'année 2012 s'est déroulée avec une augmentation sensible du nombre de licences.

Le concours traditionnel de Pâques a été, comme d'habitude, un grand succès.

Cette saison, nous avons organisé le championnat départemental de la Loire et avons eu le plaisir de voir un sociétaire du TGO l'emporter.

L'ambiance au sein du club est toujours aussi conviviale et appréciée de tous. Nous rappelons que le club est ouvert à tous et nous serions heureux de vous accueillir tous les samedis après-midi de février à septembre.

Comme chaque année, nous profitons du bulletin pour remercier tout l'environnement pour l'indulgence et l'aide apportée à la pratique de ce sport.



## ASSOCIATION « ET POURQUOI PAS »

En ce début d'année 2012, une nouvelle association a déposé ses statuts à la mairie de St-Just-la-Pendue.

Avec un nom quelque peu insolite mais prometteur, cette association « Et pourquoi pas » a pour but d'organiser différentes manifestations, toujours à un tarif très bas par rapport aux prestations offertes, et d'apporter du plaisir à tous ceux qui voudront bien y participer.

Les membres de cette association sont déjà connus puisqu'il s'agit de Lulu, Rachel et son équipe, souvent cités dans la presse pour leurs animations.

Ils viennent déjà d'organiser deux voyages en autocar : en juillet, 7 jours à Majorque et en août, 2 jours entre Corrèze et Auvergne.

Tous les participants ont été enchantés et attendent, paraît-il, avec impatience, le prochain voyage qui sera de 7 jours au Tyrol en Autriche, du 5 au 11 août 2013.

Quelques prévisions au printemps prochain : organisation d'un grand loto à la salle polyvalente, une autre idée germe..., peut-être une soirée cabaret...

On ne peut que souhaiter bonne chance à cette nouvelle association qui, comme d'autres, anime notre village pour le plus grand plaisir de nos habitants.



## SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

L'automne arrive pour chacun d'entre nous et la saison de chasse se termine.

Notre société compte, pour l'année écoulée, 39 sociétaires et 3 chasses accompagnées.

Le tir aux pigeons de l'année restera un grand succès. Nous remercions tous les donateurs de coupes, participants et propriétaires du site ainsi que les riverains pour les nuisances occasionnées pour l'année 2012.

**Le repas propriétaires et chasseurs est prévu le dimanche 3 mars 2013 à la salle polyvalente.**

**Le ball-trap aura lieu les 15 et 16 juin 2013 au lieudit « Le Passou ».**



Rédaction-Administration : Mairie de Saint-Just-la-Pendue.  
Le directeur de publication : Guy Fabre (Maire)

Photos de couverture, reproduction interdite.  
Imprimerie CHIRAT - Saint-Just-la-Pendue





2012

# ANCIENNES RUES



St-JUST-la-PENDUE. - Rue de la Chapelle

